



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre
4 rue Léon Jost- 75017 PARIS

364ème SESSION DE JUIN 2022

SÉANCE DU MERCREDI 22 JUIN 2022
DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET DE SIGNATURES
DÉPÔT DE SIGNATURES

Pouvoirs pour signer **tous actes et décisions** au nom du Conseil national à :

- **M. le Dr François ARNAULT** Président

Sur délégation de signature du Président à :

- **M. le Dr Pierre MAURICE** Secrétaire général.

Pouvoirs pour signer tous actes et décisions, dans la limite de leurs attributions, au titre du secrétariat général, sur délégation de signature du Président à :

- **M. le Dr Frédéric JOLY** Secrétaire général adjoint
- **Mme le Dr Leila OURACI.** Secrétaire générale adjointe
- **M. le Dr Patrick THERON** Secrétaire général adjoint.

Pouvoirs spécifiques au titre des opérations financières de recettes et de dépenses, en application du règlement de trésorerie à :

- **M. le Dr Pierre MAURICE**, Secrétaire général, pour l'engagement et l'ordonnancement des recettes et des dépenses

- **Mme le Dr Leila OURACI**, Secrétaire générale adjointe, pour la liquidation des dépenses

- **M. le Dr Pierre JOUAN**, Trésorier pour l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses

- **Mme le Dr Françoise LE MAGADOUX**, Trésorière adjointe, sur délégation du Trésorier, pour l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses

Pouvoirs au titre de l'attribution de l'entraide, en application du règlement de trésorerie à :

- **Mme le Dr Valérie LACROIX**, Présidente de la Commission nationale d'entraide

Pouvoirs au titre de la formation restreinte, pour signer tous actes rentrant dans le champ des attributions confiées à cette formation en application du II de l'article L. 4124-11 du code de la santé publique en matière d'inscription et de suspension temporaire du droit d'exercer à :

- **Mme le Dr Odile CONTY-HENRION**, Présidente de la formation restreinte

- **Mme le Dr LE MAGADOUX**, Vice-Présidente de la formation restreinte

Fait à Paris, le 22 juin 2022



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS
Conseil National de l'Ordre
4 rue Léon Jost- 75017 PARIS

364ème SESSION DE JUIN 2022

SÉANCE DU MERCREDI 22 JUIN 2022
DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS ET DE SIGNATURES
DÉPÔT DE SIGNATURES

Pour la passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article R. 4122-4-5 du code de la santé publique et en application des articles 2.2 et 6 du Titre IV du règlement intérieur

Sur délégation de signature du Président à :

➤ **M. le Dr Pierre MAURICE**

Secrétaire général.

Fait à Paris, le 22 juin 2022